

Québec, le 1^{er} décembre 2015

CET - 005M
C.P. – P.L. 75
Régimes de retraite à
prestations déterminées
du secteur universitaire

Madame Dany Hallé
Secrétaire de la Commission de l'économie et du travail
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.22
Québec (Québec) G1A 1A3

Objet : Projet de loi 75, Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives

Aux membres de la Commission de l'économie et du travail

Mesdames,
Messieurs,

Je tiens tout d'abord à remercier les instances de la Commission d'avoir invité le *Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval* (SPUL) à participer aux consultations particulières sur le projet de loi en titre.

Il va s'en dire que le SPUL accueille favorablement le projet de loi 75. Comme vous le savez, le *Régime de retraite des professeurs et professeures de l'Université Laval* (RRPPUL) présente un déficit actuariel qui peut difficilement être résorbé dans le cadre législatif actuel. Nous croyons que les conditions générales du projet de loi 75 offrent les outils requis pour arriver à une solution négociée, qui préserverait les droits des participants retraités, prendrait en compte la capacité de payer des participants actifs, réduirait les iniquités intergénérationnelles et améliorerait la pérennité du Régime.

Par ailleurs, le SPUL appuie l'approche générale du mémoire déposé devant la Commission par les administrations universitaires. Nous applaudissons le ton pondéré qu'il revêt et nous sommes tout à fait en accord avec l'emphasis mise sur la négociation. Nous sommes également d'accord pour que la restructuration soit obligatoire pour les Régimes dont la situation financière satisfait certains critères. Toutefois, avec les administrations universitaires, nous sommes d'avis que la loi pourrait faire une plus grande place à la négociation dans le choix et la mise en œuvre des solutions retenues.

Vous remerciant de votre attention et dans l'attente de pouvoir discuter avec vous, je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Yves Lacouture